



BUDGET URÉ

PLF 2018
un budget
de transformation

10 MD€
DES MOYENS CONFORTÉS
POUR LA CULTURE

Contact

Délégation à l'information et à la communication
Service de presse : 01 40 15 83 31
service-presse@culture.gouv.fr
www.culture.gouv.fr



Offrir à tous un accès à la culture

200 M€ en faveur de l'accès à la culture
+ 35 M€ pour l'éducation artistique et culturelle
dont 5 M€ pour le lancement du Pass Culture

Une priorité au cœur de cette ambition : la pratique artistique

Une chorale dans chaque établissement scolaire
Un volet « Education artistique et culturelle » dans toutes les conventions signées par le ministère



Favoriser par la vie culturelle la cohésion sociale et le dynamisme économique des territoires

860 M€ une hausse des crédits déconcentrés + 6%
326 M€ pour les monuments historiques hors grands projets + 5%
15 M€ nouveau fonds pour la rénovation des monuments historiques des collectivités territoriales à faibles ressources

Le soutien aux collectivités

Pour la revitalisation des centres anciens et pour les espaces protégés (9 M€)



Contribuer à la refondation de l'Europe, de la francophonie et de l'action culturelle internationale

9 M€ de crédits pour l'action internationale + 17%
3 M€ pour l'accueil des artistes étrangers + 12%
2,2 M€ de contribution du ministère au bureau export de la musique + 57%

De nouvelles initiatives

Erasmus de la culture
2018 : année européenne du patrimoine

Soutenir la création et les artistes et préserver le modèle français de diversité culturelle

779 M€ pour la création artistique + 6 M€ de mesures nouvelles

724 M€ pour le cinéma, la production audiovisuelle et les jeux vidéos + 2,4 %



La promotion du modèle français de financement de la création

Une nouvelle directive sur les services de médias audiovisuels confortant le modèle français de diversité culturelle
Une contribution des géants du numérique à la création

Conforter le modèle démocratique fondé sur l'indépendance, le pluralisme et le dynamisme des médias et de l'audiovisuel public

Un effort soutenable pour l'audiovisuel public

3,9 MDE - 0,9%

88 M€ pour les aides à la presse (hors portage)

31,5 M€ pour l'aide au portage de la presse - 4,5 M€

31 M€ une stabilité du soutien à l'expression radiophonique locale



Mettre en œuvre une politique culturelle globale et innovante

L'engagement de réformes structurelles dès 2018 dans le cadre d'Action publique 2022

Une nouvelle phase de contractualisation avec les collectivités territoriales

Réforme de l'aide au portage de la presse

1 M€ pour l'entrepreneuriat culturel



TABLEAU DE SYNTHÈSE

CP en M€ courants	LFI 2017*	PLF 2018 (avant transferts)	Evolution 2017/2018	PLF 2018 (après transferts)	Evolution 2017/2018
Programme 175 : Patrimoines	899	902	0,4%	897	-0,1%
Programme 131 : Création	777	783	0,8%	779	0,3%
Programme 224 : Transmission des savoirs et démocratisation de la culture	528	539	2,1%	555	5,2%
Programme 224 : Dépenses de personnel	697	709	1,7%	711	2,0%
<i>dont contribution aux pensions</i>	212	214	0,7%	215	1,1%
Mission Culture	2900	2932	1,1%	2942	1,5%
Programme 186 : Recherche culturelle et culture scientifique	117	112	-3,9%	112	-3,9%
Mission Recherche	117	112	-3,9%	112	-3,9%
Programme 180 : Presse et médias	292	285	-2,5%	285	-2,5%
Programme 334 : Livre et industries culturelles	276	282	2,1%	271	-2,1%
Mission Médias, livre et industries culturelles	569	567	-0,3%	555	-2,3%
Sous-total Crédits budgétaires	3585	3612	0,7%	3610	0,7%
Sous-total Crédits budgétaires hors pensions	3373	3398	0,7%	3395	0,7%
Audiovisuel public (comptes de concours financiers - TTC)	3931	3895	-0,9%	3895	-0,9%
CNC	707	721	2,0%	724	2,4%
CNL, CNV et ASTP	93	93	0,0%	93	0,0%
Total Crédits et taxes affectées au ministère	8316	8320	0,1%	8321	0,1%
Dépenses fiscales**	1549	1585	2,3%	1585	2,3%
Grand total	9864	9905	0,4%	9906	0,4%
Dépenses des autres ministères	4260	4283	0,6%	4283	0,6%

* hors réserve parlementaire

** données provisoires